

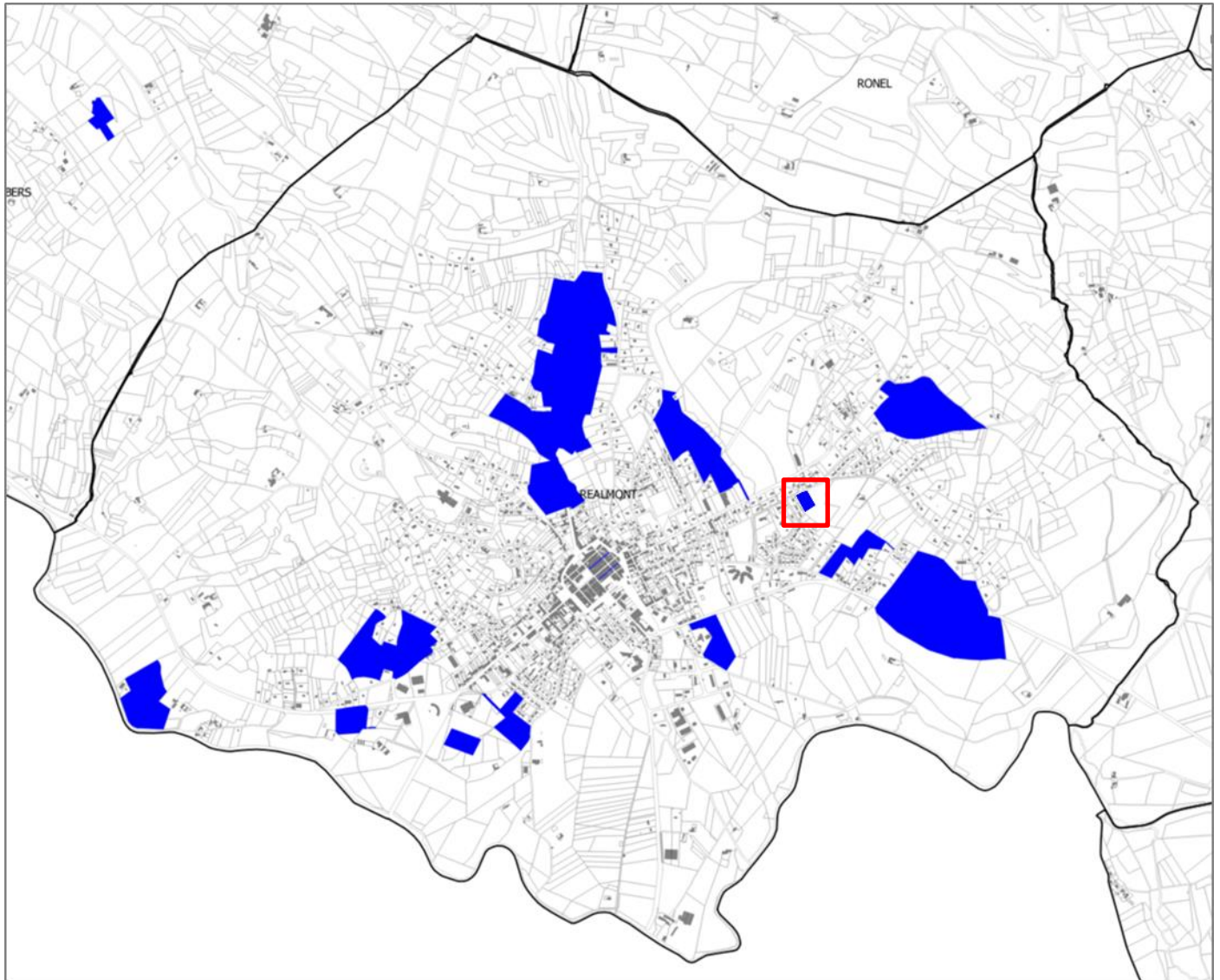
OAP 34 : REALMONT

A. Localisation

Cette OAP se situe à l'est du centre de Réalmont et permet d'initier le développement d'un espace vierge d'urbanisation au cœur de la trame urbaine de Réalmont.

Le projet est développé sur une partie de la parcelle OC 942. Cette dernière n'est pas identifiée au Registre Parcellaire Graphique de 2017.

La surface du secteur concerné par l'OAP est de **6888 m²**.



B. Objectifs, philosophie du projet, programmation et justifications

Objectifs

L'urbanisation de ce secteur s'inscrit dans la continuité de la trame urbaine de Réalmont, dans un secteur prévu dans le document d'urbanisme antérieur.

Philosophie du projet

Ce projet amorce le développement urbain d'un large espace interstitiel au cœur de la trame urbaine de Réalmont. Si les espaces environnants ne sont pas ouverts à l'urbanisation, ce projet doit permettre d'être confortés dans les années à venir. Il convient donc pour cela d'anticiper des connexions futures.

Programmation

L'OAP prévoit la création de 6 nouveaux logements pour une densité brute de 10 logements par hectare.

Justification

Ce projet intervient après une demande lors de l'enquête publique et une recommandation de la commission d'enquête. Il concrétise plusieurs années de réflexions autour d'un large espace interstitiel au cœur de la trame urbaine de Réalmont.

Voirie : Pour la voie de desserte créée, les profils de voie n°3 ou 5 devront être aménagés.

